



TOURNOI SENIORS – GEBERIT BEACHTOUR 2023

REGLEMENTS JOUEURS / JOEUSES

APPROUVÉ PAR LA COMMISSION BEACH NATIONALE LE 1 MARS 2023

Ce règlement est d'application sur tous les tournois du GEBERIT BEACHTOUR- ainsi qu'en cas de force majeure. Dans les cas de contestation, seule la commission Beach nationale est compétente.

1. CADRE GÉNÉRAL

L'organisation du GEBERIT BEACHTOUR 2023 a été confiée par l'ASBL Volley Belgium à Volley Vlaanderen VZW qui, à son tour, peut s'adjoindre les services d'un éventuel promoteur en sous-traitance. Cette compétition officielle est la seule profilant un caractère national ce qui lui permet de s'inscrire dans la cadre du programme international de la fédération mondiale (FIVB).

La compétition se déroule sous la surveillance de la commission Beach nationale. Celle-ci représente l'organe dirigeant le GEBERIT BEACHTOUR 2023.

Toute communication de la commission Beach nationale vers les joueurs/joueuse transite par le site ou via mail: www.belgiumbeachvolley.be

Le Président: Dries Koekelkoren - 0474/990189
dries.koekelkoren@volleyvlaanderen.be

2. ORGANISATION GÉNÉRALE

2.1. TOURNOIS

Le GEBERIT BEACHTOUR 2023 s'appuie sur différentes manches avant le Masters final. Pour chaque manche, deux séries sont organisées: **PRO** et **CHALLENGE**. La liste peut être consultée sur le site: <http://www.belgiumbeachvolley.be>

Des joueurs ou joueuses non-inscrits à la Volley Vlaanderen ou FVWB peuvent participer à une manche. **Les Masters** sont réservés à celles et ceux qui sont dûment inscrits à ces fédérations et/ou possèdent la nationalité belge.

2.2. SÉRIES

PRO Dames (12 teams) et CHALLENGE Dames (12 teams)

- Terrain 8,00mx16,00m
- Hauteur filet: 2,24m

PRO Messieurs (12 teams) et CHALLENGE Messieurs (12 teams)

- Terrain 8,00mx16,00m
- Hauteur filet: 2,43m

2.3. SCHEMA DES MATCHES DE MANCHE

Toutes les manches sont jouées en **2 journées**. Il existe deux schémas différents: un pour les semaines impaires et un autre pour les semaines paires.

SEMAINE IMPAIRE

1 ^{er} jour PRO MESSIEURS							
Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
9:00	1	A	1	S7	S12		
9:45	2	B	1	S8	S10		
10:30	3	C	1	S5	S11		
11:15	4	D	1	S6	S9		
12:00	5	A	1	L1	S1		
12:50	6	B	1	L2	S2		
13:40	7	C	1	L3	S3		
14:30	8	D	1	L4	S4		
15:20	9	A	1	W1	S1		3A est 9è
15:20	10	B	2	W2	S2		3B est 9è
16:10	11	C	1	W3	S3		3C est 9è
16:10	12	D	2	W4	S4		3D est 9è
19:00	13		1	1A	2B	¼ finale	L est 5è
19:00	14		2	1B	2A	¼ finale	L est 5è
20:00	15		1	1C	2D	¼ finale	L est 5è
20:00	16		2	1D	2C	¼ finale	L est 5è
2è jour PRO MESSIEUR							
11:50	17		1	W14	W15	½ finale	L est 3è
11:50	18		2	W13	W16	½ finale	L est 3è
16:00	19		1	W17	W18	finale	W est 1 ^{er} et L est 2è

1 ^{er} jour PRO DAMES							
Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
10:30	101	E	2	S7	S12		
10:30	102	F	4	S8	S10		
11:15	103	G	2	S5	S11		
11:15	104	H	4	S6	S9		
13:40	105	E	2	L101	S1		
13:40	106	F	4	L102	S2		
14:30	107	G	2	L103	S3		
14:30	108	H	4	L104	S4		
17:00	109	E	1	W101	S1		3A est 9è
17:00	110	F	2	W102	S2		3B est 9è
18:00	111	G	1	W103	S3		3C est 9è
18:00	112	H	2	W104	S4		3D est 9è
2è jour PRO DAMES							
9:00	113		1	1E	2F	¼ finale	L est 5è
9:00	114		2	1F	2E	¼ finale	L est 5è
9:00	115		3	1G	2H	¼ finale	L est 5è
9:00	116		4	1H	2G	¼ finale	L est 5è
10:50	117		1	W114	W115	½ finale	L est 3è
10:50	118		2	W113	W116	½ finale	L est 3è
15:00	119		1	W117	W118	finale	W est 1 ^{er} et L est 2è

1r jour CHALLENGE MESSIEURS

Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
9:00	201	I	2	S19	S24		
9:00	202	J	4	S20	S22		
9:45	203	K	2	S17	S23		
9:45	204	L	4	S18	S21		
12:00	205	I	2	L201	S13		
12:00	206	J	4	L202	S14		
12:50	207	K	2	L203	S15		
12:50	208	L	4	L204	S16		
17:00	209	I	3	W201	S13		3A est 9è
17:00	210	J	4	W202	S14		3B est 9è
18:00	211	K	3	W203	S15		3C est 9è
18:00	212	L	4	W204	S16		3D est 9è

2è jour CHALLENGE MESSIEURS

9:50	213		1	1I	2J	¼ finale	L est 5è
9:50	214		2	1J	2I	¼ finale	L est 5è
9:50	215		3	1K	2L	¼ finale	L est 5è
9:50	216		4	1L	2K	¼ finale	L est 5è
11:50	217		3	W214	W215	½ finale	L est 3è
11:50	218		4	W213	W216	½ finale	L est 3è
14:00	219		1	W217	W218	finale	W est 1r et L est 2è

1r jour CHALLENGE DAMES

Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
9:00	301	M	3	S19	S24		
9:45	302	N	3	S20	S22		
10:30	303	O	3	S17	S23		
11:15	304	P	3	S18	S21		
12:00	305	M	3	L301	S13		
12:50	306	N	3	L302	S14		
13:40	307	O	3	L303	S15		
14:30	308	P	3	L304	S16		
15:20	309	M	3	W301	S13		3A est 9è
15:20	310	N	4	W302	S14		3B est 9è
16:10	311	O	3	W303	S15		3C est 9è
16:10	312	P	4	W304	S16		3D est 9è
19:00	313		3	1M	2N	¼ finale	L est 5è
19:00	314		4	1N	2M	¼ finale	L est 5è
20:00	315		3	1O	2P	¼ finale	L est 5è
20:00	316		4	1P	2O	¼ finale	L est 5è

2è jour CHALLENGE DAMES

10:50	317		3	W314	W315	½ finale	L est 3è
10:50	318		4	W313	W316	½ finale	L est 3è
13:00	319		1	W317	W318	finale	W est 1r et L est 2è

SEMAINE PAIRE

1r jour PRO MESSIEURS							
Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
10:30	1	A	2	S7	S12		
10:30	2	B	4	S8	S10		
11:15	3	C	2	S5	S11		
11:15	4	D	4	S6	S9		
13:40	5	A	2	L1	S1		
13:40	6	B	4	L2	S2		
14:30	7	C	2	L3	S3		
14:30	8	D	4	L4	S4		
17:00	9	A	1	W1	S1		3A est 9è
17:00	10	B	2	W2	S2		3B est 9è
18:00	11	C	1	W3	S3		3C est 9è
18:00	12	D	2	W4	S4		3D est 9è

2è jour PRO MESSIEURS							
9:00	13		1	1A	2B	¼ finale	L est 5è
9:00	14		2	1B	2A	¼ finale	L est 5è
9:00	15		3	1C	2D	¼ finale	L est 5è
9:00	16		4	1D	2C	¼ finale	L est 5è
10:50	17		1	W14	W15	½ finale	L est 3è
10:50	18		2	W13	W16	½ finale	L est 3è
15:00	19		1	W17	W18	finale	W est 1r et L est 2è

1r jour PRO DAMES							
Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
9:00	101	E	1	S7	S12		
9:45	102	F	1	S8	S10		
10:30	103	G	1	S5	S11		
11:15	104	H	1	S6	S9		
12:00	105	E	1	L101	S1		
12:50	106	F	1	L102	S2		
13:40	107	G	1	L103	S3		
14:30	108	H	1	L104	S4		
15:20	109	E	1	W101	S1		3A est 9è
15:20	110	F	2	W102	S2		3B est 9è
16:10	111	G	1	W103	S3		3C est 9è
16:10	112	H	2	W104	S4		3D est 9è
19:00	113		1	1E	2F	¼ finale	L est 5è
19:00	114		2	1F	2E	¼ finale	L est 5è
20:00	115		1	1G	2H	¼ finale	L est 5è
20:00	116		2	1H	2G	½ finale	L est 5è

2è jour PRO DAMES							
11:50	117		1	W114	W115	½ finale	L est 3è
11:50	118		2	W113	W116	½ finale	L est 3è
16:00	119		1	W117	W118	finale	W est 1r et L est 2è

1er jour CHALLENGE MESSIEURS

Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
9:00	201	I	3	S19	S24		
9:45	202	J	3	S20	S22		
10:30	203	K	3	S17	S23		
11:15	204	L	3	S18	S21		
12:00	205	I	3	L201	S13		
12:50	206	J	3	L202	S14		
13:40	207	K	3	L203	S15		
14:30	208	L	3	L204	S16		
15:20	209	I	3	W201	S13		3A est 9è
15:20	210	J	4	W202	S14		3B est 9è
16:10	211	K	3	W203	S15		3C est 9è
16:10	212	L	4	W204	S16		3D est 9è
19:00	213		3	1I	2J	¼ finale	L est 5è
19:00	214		4	1J	2I	¼ finale	L est 5è
20:00	215		3	1K	2L	¼ finale	L est 5è
20:00	216		4	1L	2K	¼ finale	L est 5è

2è jour CHALLENGE MESSIEURS

10:50	217		3	W214	W215	½ finale	L est 3è
10:50	218		4	W213	W216	½ finale	L est 3è
13:00	219		1	W217	W218	finale	W est 1er et L 2è

1er jour CHALLENGE DAMES

Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
9:00	301	M	2	S19	S24		
9:00	302	N	4	S20	S22		
9:45	303	O	2	S17	S23		
9:45	304	P	4	S18	S21		
12:00	305	M	2	L301	S13		
12:00	306	N	4	L302	S14		
12:50	307	O	2	L303	S15		
12:50	308	P	4	L304	S16		
17:00	309	M	3	W301	S13		3A est 9è
17:00	310	N	4	W302	S14		3B est 9è
18:00	311	O	3	W303	S15		3C est 9è
18:00	312	P	4	W304	S16		3D est 9è

2è jour CHALLENGE DAMES

9:50	313		1	1M	2N	¼ finale	L est 5è
9:50	314		2	1N	2M	¼ finale	L est 5è
9:50	315		3	1O	2P	¼ finale	L est 5è
9:50	316		4	1P	2O	¼ finale	L est 5è
11:50	317		3	W314	W315	¼ finale	L est 3è
11:50	318		4	W313	W316	½ finale	L est 3è
14:00	319		1	W317	W318	finale	W est 1er et L est 2è

2.4. SCHEMA MATCHS MASTERS

Les Masters se déroulent sur 3 jours. Par catégorie de genre, 24 équipes peuvent participer. L'équipe victorieuse de la finale du VLAAMSE BEACHTOUR reçoit une WC pour les Masters. L'équipe ne peut être modifiée et voit attribuer la place S19. Exceptionnellement, la fédération peut attribuer une WC (S20).

Vendredi Masters Messieurs							
Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
8:30	1	A	3	S9	S24		
9:15	2	A	3	S15	S17		
10:00	3	B	3	S10	S23		
10:45	4	B	3	S16	S18		
11:30	5	C	1	S11	S22		
11:30	6	C	3	S13	S19		
12:20	7	D	1	S12	S21		
12:20	8	D	3	S14	S20		
13:10	9	A	1	W1	W2		
13:10	10	A	3	L1	L2		L=21
14:00	11	B	1	W3	W4		
14:00	12	B	3	L3	L4		L=21
14:50	13	C	1	W5	W6		
14:50	14	C	3	L5	L6		L=21
15:40	15	D	1	W7	W8		
15:40	16	D	3	L7	L8		L=21
16:30	17		3	2A	3B	Round 1	L=17
17:30	18		3	2B	3A	Round 1	L=17
18:30	19		2	2C	3D	Round 1	L=17
18:30	20		3	2D	3C	Round 1	L=17
18:30	21		1	1B	W17	Round 2	L=13
19:30	22		1	1A	W18	Round 2	L=13

Samedi Masters MESSIEURS							
8:30	23		1	1C	W20	Round 2	L=13
8:30	24		2	1D	W19	Round 2	L=13
10:00	25	E	1	S1	W21	Pool Play MD	
10:00	26	F	2	S2	W22	Pool Play MD	
10:00	27	G	3	S3	W23	Pool Play MD	
10:45	28	H	1	S4	W24	Pool Play MD	
12:20	29	E	1	S7	L25	Pool Play MD	
12:20	30	F	2	S8	L26	Pool Play MD	
12:20	31	G	3	S9	L27	Pool Play MD	
13:10	32	H	2	S10	L28	Pool Play MD	

14:50	33	E	1	S7	W25	Pool Play MD	
14:50	34	F	2	S8	W26	Pool Play MD	
14:50	35	G	3	S9	W27	Pool Play MD	
15:40	36	H	2	S10	W28	Pool Play MD	
17:30	37		1	2F	3E	1/8 finale	L=9
17:30	38		2	2G	3H	1/8 finale	L=9
17:30	39		3	2E	3F	1/8 finale	L=9
18:30	40		1	2H	3G	1/8 finale	L=9

Dimanche Masters MESSIEURS							
9:20	41		1	1E	W37	¼ finale	L=5
9:20	42		2	1H	W38	¼ finale	L=5
10:10	43		1	1G	W40	¼ finale	L=5
10:10	44		2	1F	W39	¼ finale	L=5
11:50	45		1	W41	W42	½ finale	
11:50	46		2	W43	W44	½ finale	
13:45	47		1	L45	L46	Bronze	W=3 L=4
16:00	48		1	W45	W46	Or	W=1 L=2

Vendredi Masters DAMES							
Time	Nr	Poule	Terr	T1	T2		Info
8:30	101	I	1	S9	S24		
8:30	102	I	2	S15	S17		
9:15	103	J	1	S10	S23		
9:15	104	J	2	S16	S18		
10:00	105	K	1	S11	S22		
10:00	106	K	2	S13	S19		
10:45	107	L	1	S12	S21		
10:45	108	L	2	S14	S20		
11:30	109	I	2	W1	W2		
12:20	110	I	2	L1	L2		L=21
13:10	111	J	2	W3	W4		
14:00	112	J	2	L3	L4		L=21
14:50	113	K	2	W5	W6		
15:40	114	K	2	L5	L6		L=21
16:30	115	L	1	W7	W8		
16:30	116	L	2	L7	L8		L=21
17:30	117		1	2I	3J	Round 1	L=17
17:30	118		2	2J	3I	Round 1	L=17
19:30	119		2	2K	3L	Round 1	L=17
19:30	120		3	2L	3K	Round 1	L=17

Samedi Masters DAMES							
8:30	121		3	1I	W118	Round 2	L=13
9:15	122		1	1J	W117	Round 2	L=13
9:15	123		2	1K	W120	Round 2	L=13
9:15	124		3	1L	W119	Round 2	L=13
10:45	125	M	2	S1	W121	Pool Play MD	
11:30	126	N	1	S2	W122	Pool Play MD	
11:30	127	O	2	S3	W123	Pool Play MD	
11:30	128	P	3	S4	W124	Pool Play MD	
13:10	129	M	1	S7	L125	Pool Play MD	
13:10	130	N	3	S8	L126	Pool Play MD	
14:00	131	O	1	S9	L127	Pool Play MD	
14:00	132	P	3	S10	L128	Pool Play MD	
15:40	133	M	1	S7	W125	Pool Play MD	
15:40	134	N	3	S8	W126	Pool Play MD	
16:30	135	O	1	S9	W127	Pool Play MD	
16:30	136	P	2	S10	W128	Pool Play MD	
18:30	137		2	2N	3M	1/8 finale	L=9
18:30	138		3	2O	3P	1/8 finale	L=9
19:30	139		2	2M	3N	1/8 finale	L=9
19:30	140		3	2P	3O	1/8 finale	L=9

Dimanche Masters DAMES							
8:30	141		1	1M	W137	¼ finale	L=5
8:30	142		2	1P	W138	¼ finale	L=5
8:30	143		3	1O	W140	¼ finale	L=5
9:20	144		3	1N	W139	¼ finale	L=5
11:00	145		1	W141	W142	½ finale	
11:00	146		2	W143	W144	½ finale	
12:50	147		1	L145	L146	Bronze	W=3 L=4
14:45	148		1	W145	W146	Or	W=1 L=2

3. ORGANISATION DE LA COMPETITION

- 3.1. La direction du tournoi est représentée par les instances ci-dessous et est constituée par Volley Vlaanderen:
 - Le superviseur
 - Le premier arbitre
 - Le responsable du secrétariat aux matches
- 3.2. Chaque jour que compte le tournoi, les joueurs/joueuses doivent se présenter au secrétariat une demi-heure avant leur premier match pour y signer la feuille des participants.
- 3.3. Les matchs ne commenceront en aucun cas avant l'heure prévue par le programme.
- 3.4. L'échauffement doit se faire avant et en dehors du terrain. 10 minutes s'écouleront entre le fin d'une rencontre et le début de la suivante. En cas de retard, cet interlude sera écourté à 6 minutes.
- 3.5. Toutes les rencontres se jouent en deux sets gagnants jusqu'à 21 points, avec deux points d'écart sans limitation de points joués. En cas de score de 1-1, un set décisif suivra jusqu'à 15 points avec deux points d'écart sans limitation de points joués.
- 3.6. Si une équipe devait donner forfait, pour quelque raison que ce soit, ce forfait sera entériné pour toutes les rencontres suivantes de la manche, une blessure encourue sur le terrain constituant l'exception.
- 3.7. Demandes de 'Medical time out' (MTO) et 'Recovery Interruption' (RIT): les règles de la FIVB sont d'application.
- 3.7.1. A l'instar de la FIVB, les règles de maximum 2 RIT par team par saison sont en vigueur. Tout dépassement sera sanctionné. Cette sanction se traduit par une division par 2 des points du(des) tournoi(s) concerné(s) par le dépassement.
- 3.8. En cas de contestation, la direction du tournoi a le pouvoir décisionnel. Elle pourra prendre toutes les décisions qui ne sont pas prévues par le règlement en vue de trouver des solutions.
- 3.9. Les finales (tant pour les manches que pour les Masters) auront toujours lieu. Le cas échéant, le perdant le mieux classé sera repêché.
- 3.10. En cas de circonstances imprévues (par exemple la météo) le programme des matchs ou leurs horaires pourront être adaptés par la direction du tournoi.
- 3.11. Toute question relative au déroulement des rencontres (points discutables,...), celles relatives à l'organisation générale sont soumises à l'approbation du superviseur.
- 3.12. A la remise des récompenses, les teams classées en 1ère, 2è et 3è places (= 2 équipes) se voient obligées d'y participer. Ceci vaut tant pour la série PRO que pour la série CHALLENGE.

4. CLASSEMENT DES POULES

- 4.1. Ranking des poules:
 - Victoire: 2 points.
 - Défaite: 1 point.
 - Forfait (non médical): 0 point.

4.2. Classement final des poules:

- Nombre de victoires en poules.
- Ratio de sets remportés et perdus durant la phase de poules.
- Ratio des points gagnés durant la phase de poules divisé par le nombre de points perdus durant la phase de poules.
- Points au classement général avant le lancement du tournoi.

Le classement est calculé sur la base des points de chaque équipe. Ce calcul est réalisé par l'addition des points de chaque joueur/joueuse. Il est possible de consulter ces points sur le site : www.belgiumbeachvolley.be

5. RANKING DE DEPART

5.1.1. Le Ranking Individuel de départ est établi de la manière suivante:

- Points au classement national 2023. Les points de 2022 sont multipliés par 4,3.
- Les équipes comptant 0 points ayant participé à un tournoi PROVINCIAL se verront classées en fonction de leur classement senior PROVINCIAL de 2022. (classement aux points final de la saison)
- Suivant la date de paiement.
- Tirage au sort.

5.1.2. Exception

Il peut arriver qu'un joueur participant normalement aux séries PRO/CHALLENGE souhaiterait s'adjoindre à un joueur classé beaucoup plus bas pour participer à un tournoi PROVINCIAL. Dans ce cas, cette équipe ainsi formée doit s'adresser au responsable PROVINCIAL (avant la fin des inscriptions) afin que celui-ci n'en tienne pas compte dans le calcul du classement national seniors (et ceci pour les deux joueurs). Le responsable PROVINCIAL pourra entériner cette demande si et seulement si le niveau de cette équipe ainsi constituée ne s'élève pas trop haut au-dessus de celui des autres équipes participantes (un exemple : une fille participe avec sa maman).

5.1.3. Ranking de départ des teams

Pour le calculer, les points de départ des deux joueurs/joueuses sont additionnés.

5.2. RANKING AU TOURNOI

Le ranking est établi sur la base des points au classement Beach national pour seniors.

6. CLASSEMENT BEACH NATIONAL POUR SENIORS

6.1.1. Ce classement est utilisé pour:

- Déterminer le seed des équipes sur tous les tournois et pour toutes les séries PRO, CHALLENGE, DIVISION ou PROVINCIAL.
- Déterminer quelles équipes sont appelées à participer:
 - Série PRO .
 - Série CHALLENGE.
 - Série DIVISION (au niveau provincial, on tient compte de la date de l'inscription).
 - Les finales flamandes Seniors.
 - Masters.

6.1.2. Calcul des points individuels:

- Somme des points des 4 meilleurs résultats obtenus lors des 6 derniers tournois où des points étaient attribués (des tournois internationaux jusqu'aux niveaux PRO/CHALLENGE/DIVISION/PROVINCIAL) sur une période de 1 an. Les points des résultats de 2022 sont multipliés par 4,3. Tous les tournois provinciaux joués en 2022 après les Masters ne sont pas repris en compte. Voici la définition du terme "sur une période de 1":

Trois possibilités:

- 6.1.2.1. Le dernier tournoi (INTERNATIONAL/PRO/CHALLENGE/DIVISION/PROVINCIAL) se termine le samedi ou le dimanche: dès lors, la période prend fin le dimanche à 23h59 et prend cours 365 jours auparavant. Le nouveau classement est établi le dimanche à 23h59.
- 6.1.2.2. Le dernier tournoi (INTERNATIONAL/PRO/CHALLENGE/DIVISION/PROVINCIAL) se termine le lundi: dès lors, la période hebdomadaire prend fin le lundi à 23h59 et prend cours 366 jours auparavant. Dans ce cas, la fin de la période d'inscription pour toutes les séries seniors peut être décalée d'un jour. Le nouveau classement est établi le lundi à 23h59.
- 6.1.2.3. Le dernier tournoi se termine un autre jour que le samedi, le dimanche ou le lundi : dès lors, le résultat n'est comptabilisé que la semaine suivante.

6.1.3. Lorsque un joueur participe à un tournoi plusieurs fois par semaine, tous ses résultats sont comptabilisés.

6.1.4. Les équipes qui quittent leur tournoi de manière anticipée sont frappées du forfait pour toutes les rencontres leur restant à disputer.

6.1.5. Un joueur qui n'a pu participer à une partie de la saison pour cause de blessure ou pour raison de maternité, cette période est simplement prolongée du nombre de jours de son incapacité, étant entendu que la période totale maximale est de 2 x 365 jours (la

prolongation est donc de maximum 1 x 365 jours) ; les résultats obtenus durant la période de prolongation comptant pour 70% de leur valeur.

6.2. NOMBRE D'ÉQUIPES PARTICIPANTES

- 6.2.1. Série PRO et CHALLENGE: maximum 12 équipes.
- 6.2.2. Série DIVISION: au moins 4 équipes.
- 6.2.3. Série PROVINCIALE: au moins 3 équipes.

6.3. POINTS

- 6.3.1. Points (par joueur) pour les participants à une manche ou aux Masters:

	PRO	CHALLENGE	DIVISION		PROVINCIAL	
			≥7	6 à 4	≥7	6 à 3
1	402	268	168	156	94	88
2	354	236	148	128	83	71
3	318	212	133	109	74	61
4	291	194	121	95	68	53
5	246	164	103	71	57	40
6			94	61	53	34
7			86		48	
8			80		45	
9	177	118	74		41	
10			69		39	
11			64		36	
12			59		33	
13			55		31	
14			51		29	
15			49		27	
16			45		25	
17			43		24	
18			40		22	
19			38		21	
20			35		20	
21			33		18	
22			31		18	
23			30		17	
24			28		15	

- 6.3.2. Les points (par joueur) pour la participation aux tournois FIVB et/ou CEV sont attribués suivant les tableaux ci-dessous. Les joueurs se doivent de transmettre leurs résultats par mail à dries.koekelkoren@volleyvlaanderen.be et à beachvolley@volleyvlaanderen.be. Cette information doit être transmise avant le lundi suivant 11h59.

FIVB	Beach Pro Elite16	Beach Pro Challenge				Beach Pro Futures	CDM<21 et <19		
CEV		Cont. Final	Cont. Final	Cont. Olympic Qualification Final	Recognized Multi Sports Games		Cont. Tour Open	Cont. Olympic Qual. Cont. EK<20 et<22	EURO<18
1	2795	1863		1397	1118	932	745	559	238
2	2562	1770		1257	1006	839	671	503	209
3	2329	1677		1118	894	746	596	447	188
4	2096	1584		978	783	652	522	391	172
5	1770	1397	1351	838	671	559	447	335	146
6									133
7				768					122
8									114
9	1398	1071		699	503	419	335	252	105
10								238	98
11								224	91
12								210	83
13	1071				391	326	261	196	78
14									73
15									69
16									64
17	932	838	885	559	280	233	186	140	
18									
19		699							
20									
21	792					140			
22									
23									
24									
25		513		419	168		112	84	
26									
27									
28									
29									
30									
31									
32									
33		326					75	56	
34									
35									
36									
37							37	28	
38									
39									
40									
41							19	14	

7. INSCRIPTION

7.1. S'INSCRIRE A UN TOURNOI

- 7.1.1. Avant d'inscrire l'équipe, les deux joueurs/joueuses doivent solliciter l'obtention d'un numéro d'enregistrement "beach"; ceci est uniquement possible via le site: www.belgiumbeachvolley.be (le numéro d'enregistrement « beach » reste valide à l'avenir).
- 7.1.2. Il est possible de s'inscrire uniquement via le site: www.belgiumbeachvolley.be
- 7.1.3. Une équipe s'inscrit pour le Geberit Beachtour. L'inscription est validée (et sa série PRO/CHALLENGE) sur la base de points de l'équipe.
- 7.1.4. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 13h.
- 7.1.5. Pour s'inscrire au Geberit Beachtour, l'équipe paie, par manche, une somme de **55€**. (PRO et CHALLENGE)
- 7.1.6. Tous les joueurs non-affiliés chez Volley Vlaanderen ou à la Fédération Volley Wallonie-Bruxelles doivent veiller à souscrire les assurances nécessaires. L'organisation ne sera pas responsable en cas d'accident.

7.2. TEAMS NE POUVANT PARTICIPER

Les équipes qui ne peuvent participer récupéreront pleinement le montant payé. Ces équipes pourront encore s'inscrire pour un tournoi DIVISION et ce jusqu'au mardi 13h.

8. CHANGEMENT DE TEAM

- 8.1. Jusqu'à l'inscription, les équipes peuvent être modifiées via le site national et ce sans coût.
- 8.2. Après la clôture des inscriptions, toute modification est impossible. Le cas échéant, une autre équipe sera repêchée.

9. ANNULATIONS

- 9.1. Les désinscriptions se font dans les délais sur le site www.belgiumbeachvolley.be
- 9.2. Jusqu'au délai imparti, les équipes peuvent se désinscrire d'un tournoi en cas de maladie ou blessure d'un de ses joueurs et ce sans conséquences. Après information de l'annulation, le joueur concerné doit rentrer dans les cinq jours une attestation médicale officielle et ce par mail à dries.koekelkoren@volleyvlaanderen.be et beachvolley@volleyvlaanderen.be
- 9.3. Jusqu'au délai imparti, une équipe peut (sans raison médicale) se désinscrire. Dans ce cas, un forfait de 20% du tarif d'inscription lui sera facturé.

- 9.4. Un joueur/une joueuse qui ne peut participer pour raison médicale et qui en informe l'organisation après le délai imparti mais avant le jeudi 23h59, doit en informer le plus rapidement possible l'organisation via mail au Président (Dries Koekelkoren). Si le concerné envoie dans les cinq jours une attestation médicale à dries.koekelkoren@volleyvlaanderen.be et beachvolley@volleyvlaanderen.be l'inscription sera remboursée. L'équipe est rayée de la liste des participants. Si cette équipe était inscrite dans la série PRO, elle sera remplacée par la première équipe de la série CHALLENGE. La série CHALLENGE ne sera pas adaptée et complétée. Un nouveau programme de rencontres est alors formaté pour les séries.
- 9.5. Un joueur/ une joueuse qui ne se présente pas après le jeudi 23h59 pour raison de blessure ou de maladie doit en informer le plus rapidement possible le Président (Dries Koekelkoren) par mail. Si le concerné rentre une attestation médicale officielle (par mail à dries.koekelkoren@volleyvlaanderen.be et beachvolley@volleyvlaanderen.be le droit d'inscription moins 20% est remboursé. L'équipe est remplacé dans le programme par un BYE et se voit attribuer les points de la dernière place au classement.
- 9.6. Aucun remboursement n'est prévu en cas d'absence non justifiée au début d'un tournoi par une certificat médical. De même, elle se verra attribuer un point pour ce tournoi.

10. PROMOTION

- 10.1. Les équipes victorieuses d'un tournoi DIVISION peuvent, la semaine suivante, participer à un tournoi CHALLENGE. Les équipes victorieuses d'un tournoi CHALLENGE se voient octroyer la semaine suivante une place dans la série PRO. Dans le cas où aucun tournoi PRO/CHALLENGE n'est prévu la semaine suivante, cet octroi se transforme en possible promotion dont l'équipe (non modifiée) peut bénéficier de la manière suivante :
- S'inscrire (et payer) dans les temps pour la manche du Geberit Beachtour.
- 10.2. Envoyer au Président national (Dries Koekelkoren) un mail et lui téléphoner avant la fin de la période d'inscription. Les équipes ainsi promues sont intégrées dans la série supérieure en fonction de leurs points.
- 10.3. Les équipes ainsi promues doivent rester inchangées.

11. WILDCARDS (WC)

- 11.1. Les équipes peuvent demander une WC pour un tournoi PRO et MASTERS. L'organisateur local peut, lui, demander une WC pour l'octroi à un tournoi CHALLENGE.
- 11.2. Cette demande (tant d'une team que de la part d'un organisateur) doit mentionner clairement la motivation et doit parvenir par mail au-moins 14 jours avant le tournoi à : dries.koekelkoren@volleyvlaanderen.be et beachvolley@volleyvlaanderen.be
- 11.3. Les équipes bénéficiant d'une WC doivent s'inscrire elles-mêmes (et payer) avant la fin de la période d'inscription.
- 11.4. Un jury déterminera les octrois de WC.
- 11.5. Les équipes bénéficiant d'une WC ne peuvent en aucun cas être modifiées.

- 11.6.** Une équipe qui bénéficie d'une WC pour la série **PRO** se voit attribuer la place **S8**. Pour les CHALLENGE, cette place est attribuée sur la base des points de l'équipe.

12. TEAMS DE SELECTION

- 12.1.** Les équipes de sélection peuvent demander une place pour le CHALLENGE via les coachs nationaux et ce dans les 14 jours précédant le tournoi et via mail à dries.koekelkoren@volleyvlaanderen.be et beachvolley@volleyvlaanderen.be
- 12.2.** Une équipe de sélection ayant obtenu une place pour la série CHALLENGE ne peut plus être modifiée.
- 12.3.** Une équipe de sélection (avec la même composition) peut demander une place maximum deux fois.
- 12.4.** Elle se voit placée dans le programme des rencontres en fonction de ses points.
- 12.5.** Une équipe de sélection qui se voit attribuer une WC doit s'inscrire (et payer) elle-même avant la fin de la période d'inscription.

13. EQUIPEMENT

- 13.1.** Les joueurs/joueuses participant au Geberit Bechtour reçoivent de la commission Beach nationale un ou plusieurs maillots officiels.
- 13.2.** Ceux-ci doivent être obligatoirement portés:
- A l'entrée sur le terrain jusqu'à la sortie après la fin de la rencontre.
 - A la remise des récompenses.
 - Durant la cérémonie les accessoires tels que drapeau, essuies, etc... ne sont pas autorisés.
 - Durant les interviews pendant ou après un tournoi.
- 13.3.** Les sponsors présents sur les shirts ne peuvent en aucun cas être floutés, enlevés ou couverts.
- 13.4.** L'équipement en shorts/bikinis/leggings est de la responsabilité des athlètes (identiques pour tous les membres de la team).
- 13.5.** Ils peuvent, ceci dit, y ajouter leurs propres sponsors. Les signes, logos, symboles religieux et/ou politiques sont interdits.
- 13.6.** Les manchons sont autorisés à condition qu'ils respectent les conditions ci-après :
- De couleur blanche, noire ou en accord avec la couleur du shirt ou du short ou de la culotte du bikini.
 - Si les deux joueurs en portent, ils doivent être identiques.
 - Ils ne peuvent comporter de padding.
- 13.7.** Il est permis de jouer avec des chaussettes si le premier arbitre en donne l'autorisation avant le début du match. Les gants ne sont autorisés qu'avec prescription médicale.
- 13.8.** Un tatouage ou un brassard temporaire est accordé avec une largeur maximale de 10cm. Et ce sur chaque bras. Un tatouage temporaire extra de maximum 20cm est autorisé
- 13.9.** Tout autre équipement que ceux décrits ci-dessus sont soumis au préalable à l'accord du premier arbitre.

14. AMENDES

Si ces règlements n'est pas respecté, la commission Beach nationale peut émettre des sanctions tant financières que disciplinaires.

15. PRIX

15.1. REPARTITION

Manche	
1ère place	750 €
2ème place	300 €
3ème place (#2)	150 €

Masters	
1ère place	2000 €
2ème place	1000 €
3ème place (#2)	500€

15.2. PROTOCOLE

Les joueurs/ joueuses terminant aux places 1 à 3 (= 2 équipes) participent à la cérémonie après la dernière finale et portent pour ce faire leur équipement de match complet.

16. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles renseignées lors de la demande d'un numéro d'enregistrement Beach ou à l'inscription d'un tournoi servent exclusivement à procéder à un éventuel remboursement et à échanger des informations directement en lien avec l'organisation du Geberit Beachtour. En aucun cas ces données ne sont partagées avec des tiers. (RGPD)

17. PHOTO ET VIDEO

Durant les tournois, des images photo ou vidéo peuvent être prises/tournées. Elles peuvent être utilisées à des fins publicitaire. Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas faire l'objet de ces prises de vue, merci d'en informer le secrétariat et ce avant que le tournoi ne débute.